

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-12

En exercice 17

Présents 11

Votants 12

Date de la Convocation

12 février 2024

Date de l'affichage

12 février 2024

Objet de la délibération

Achat d'une parcelle d'AF

Séance du 22 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre,  
et le vingt-deux février,  
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,  
Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, François-Damien GROS,  
Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE  
Absents : Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Nelly GUICHARD,  
Christopher HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Isabelle PACOU (pouvoir à M.  
ATRON).

Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Madame la Maire expose la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement dans le but de sécuriser l'accès des enfants de Vercia à l'arrêt bus.

Pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir la parcelle Section ZC 203 Lieu-dit « Champs Saint Laurent » de 216m2 appartenant à l'Association Foncière de Vercia.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**DECIDE** d'acquérir la parcelle ZC 203 Lieu-dit « Champs Saint Laurent » appartenant à l'Association Foncière de Vercia à l'euro symbolique,

**DIT** que les frais de notaire seront à la charge de la commune,

**CHARGE** Madame la Maire de signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 22/02/2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

